



Le Quotidien

Statistique Canada

Le jeudi 25 janvier 2007

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est

Communiqués

Étude : La fréquentation postsecondaire de la population locale de jeunes à la suite de l'ouverture de nouvelles universités, 1981 à 2001 2

Les taux d'inscription à l'université ont augmenté considérablement chez les jeunes dans plusieurs villes canadiennes après l'ouverture de nouvelles universités dans les localités au cours des années 1980 et 1990, selon une nouvelle étude.

Étude : Le chômage dans les régions métropolitaines du Canada, 2000 à 2006 5

Les 28 régions métropolitaines du Canada ont représenté près des trois quarts de la croissance de l'emploi au pays au cours des sept dernières années, selon une étude parue aujourd'hui dans L'emploi et le revenu en perspective.

Étude : La population active autochtone de l'Ouest canadien, 2001 à 2005 7

Stocks de viandes froides et congelées, 1er janvier 2007 7

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, 2006 8

Liquides de gaz naturel et gaz de pétrole liquéfiés, juin à septembre 2006 8

Nouveaux produits 10



Communiqués

Étude : La fréquentation postsecondaire de la population locale de jeunes à la suite de l'ouverture de nouvelles universités

1981 à 2001

Les taux d'inscription à l'université ont augmenté considérablement chez les jeunes dans sept villes canadiennes après l'ouverture de nouvelles universités dans les localités au cours des années 1980 et 1990, selon une nouvelle étude.

Entre 1981 et 2001, des universités ont été ouvertes à Prince George, à Kamloops, à Kelowna, à Chilliwack, à Nanaimo (Colombie-Britannique), à Corner Brook (Terre-Neuve-et-Labrador) et à Sydney (Nouvelle-Écosse). Par la suite, la proportion de la population locale de jeunes suivant des cours universitaires a augmenté de façon substantielle dans les sept localités.

L'étude laisse supposer que les nouvelles universités ont pu aider à combler le «fossé de la distance» pour de nombreux étudiants désirant s'inscrire à des cours. Les étudiants qui ont grandi loin d'une université obtiennent d'aussi bons résultats à des tests uniformisés que d'autres étudiants, mais ils sont beaucoup moins susceptibles de s'inscrire à l'université. C'est surtout le cas chez les jeunes provenant de familles à plus faible revenu.

L'une des raisons permettant d'expliquer ce fossé est peut-être le coût de la vie loin du foyer, lequel dépasse 5 000 \$ en moyenne pour chaque année d'études.

Toutefois, l'étude a permis de conclure que cette augmentation du taux d'inscription à l'université se fait aux dépens de l'inscription au collège. La baisse dans la proportion des étudiants fréquentant un collège a contrebalancé presque entièrement la progression dans le taux d'inscription à l'université.

En outre, certains jeunes ont profité de plus d'avantages que d'autres. Par exemple, les taux d'inscription à l'université ont augmenté davantage parmi les jeunes de familles à faible revenu. Par contre, chez les jeunes Autochtones, il n'y a eu pratiquement aucune croissance.

L'étude a utilisé des données de recensement de 1981 à 2001 pour établir un lien entre les taux d'inscription aux études postsecondaires chez les jeunes âgés de 20 à 24 ans et la présence ou l'absence

d'une université dans la ville où ils habitaient cinq ans auparavant, lorsqu'ils étaient âgés entre 15 et 19 ans. Les données ne font pas de distinction entre les étudiants qui ont fréquenté une université ou un collège dans leur ville natale ou ailleurs.

Dans l'ensemble, le taux d'inscription à l'université avait crû pour passer de 24 % à 31 % au fur et à mesure que de nouvelles universités étaient ouvertes, après avoir tenu compte des caractéristiques des étudiants et de la ville.

Une nouvelle université a été définie comme étant un établissement qui a commencé à offrir un large éventail de programmes menant à l'obtention d'un diplôme universitaire. Dans de nombreux cas, il s'agissait de collèges universitaires ou de collèges qui offraient des programmes leur permettant de décerner des diplômes universitaires au nom d'une université voisine.

Le taux d'inscription s'est accru dans toutes les villes où une université a été établie

L'étude montre que l'inscription à l'université chez la population locale de jeunes dans chaque collectivité touchée a augmenté beaucoup plus que dans d'autres régions du pays.

Par exemple, l'Université Northern British Columbia (UNBC) a ouvert ses portes à Prince George en 1994. Parmi les jeunes âgés de 15 à 19 ans qui habitaient à Prince George en 1991, 18 % ont fréquenté l'université pendant les cinq années suivantes. En 1996, après l'ouverture de l'UNBC, ce chiffre avait augmenté pour se fixer à 27 %.

Par contre, le taux d'inscription à l'université parmi les jeunes ayant grandi dans les villes qui n'ont pas obtenu une nouvelle université est demeuré relativement stable.

Les six autres villes faisant partie de l'étude ont connu la création de collèges universitaires ou ont vu leur collège local commencer à offrir un large éventail de programmes leur permettant de décerner un diplôme universitaire au nom d'une université voisine. Néanmoins, elles ont également constaté des augmentations substantielles du taux d'inscription à l'université.

Par exemple, le Cariboo College à Kamloops a obtenu le droit de décerner des diplômes universitaires en 1989. En 1986, 21 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans qui habitaient à Kamloops ont fréquenté l'université pendant les cinq années suivantes. Cinq ans plus tard, cette proportion avait crû pour se situer à 36 %.

Taux d'inscription à l'université chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans au cours des cinq années suivantes

Ville et année de l'ouverture des universités	1976	1981	1986	1991	1996
	Taux d'inscription à l'université au cours des cinq années suivantes (%)				
Prince George (1994)	10,4	13,5	18,7	18,5	26,8
Kamloops (1989)	16,1	17,3	20,6	36,0	34,6
Kelowna (1989)	13,5	14,6	22,7	31,2	32,7
Chilliwack (1992)	11,5	13,0	15,9	20,1	24,4
Nanaimo (1995)	12,3	17,5	22,7	27,4	33,7
Corner Brook (1992)	20,6	27,4	30,6	43,8	47,7
Sydney (1982)	21,4	27,1	35,5	42,0	48,5
Villes sans université locale	15,6	18,7	24,2	27,7	25,7
Villes ayant une université locale	21,6	25,2	30,8	34,6	35,9

Croissance du taux d'inscription à l'université aux dépens de l'inscription au collège

La grande augmentation de l'inscription à l'université de la population locale de jeunes par suite de l'ouverture d'une nouvelle université a été contrebalancée presque entièrement par une baisse de l'inscription au collège. C'était le cas dans la plupart des villes dotées d'une nouvelle université.

En moyenne, le taux d'inscription à l'université s'est accru pour passer de 24 % à 31 % au fur et à mesure que de nouvelles universités se sont ouvertes, après avoir tenu compte des caractéristiques des étudiants et de la ville.

Par contre, le taux d'inscription au collège a diminué pour passer de 31 % à 25 % au fur et à mesure que de nouvelles universités se sont ouvertes, après avoir tenu compte des caractéristiques des étudiants et de la ville.

Taux d'inscription au collège chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans au cours des cinq années suivantes

Ville et année de l'ouverture des universités	1976	1981	1986	1991	1996
	Taux d'inscription au collège au cours des cinq années suivantes (%)				
Prince George (1994)	14,2	18,6	23,1	25,3	22,6
Kamloops (1989)	16,7	20,7	27,6	16,1	14,7
Kelowna (1989)	20,4	23,8	25,8	17,8	16,2
Chilliwack (1992)	15,3	19,7	20,5	21,7	16,1
Nanaimo (1995)	12,1	16,6	19,7	18,8	17,2
Corner Brook (1992)	20,5	21,1	19,2	19,3	22,4
Sydney (1982)	21,2	16,9	16,8	15,9	14,9
Villes sans université locale	22,4	26,4	27,9	30,4	33,6
Villes ayant une université locale	21,0	23,2	24,4	25,9	27,2

Tout compte fait, le taux global d'inscription aux études postsecondaires est demeuré relativement stable dans les villes où de nouvelles universités ont été ouvertes.

Les étudiants provenant de familles à faible revenu ont profité le plus de la présence des nouvelles universités

Les étudiants provenant de familles à faible revenu ont vu les augmentations les plus marquées de leur taux d'inscription à l'université par suite de la création d'une université locale.

Les étudiants provenant du groupe ayant le revenu le plus bas, soit ceux qui proviennent de familles dont les revenus étaient inférieurs à 25 000 \$, ont vu leur taux d'inscription à l'université grimper pour passer de 16 % avant la création de la nouvelle université à 27 % par la suite, après avoir tenu compte des caractéristiques des étudiants et de la ville.

Par contre, le taux d'inscription à l'université chez les étudiants provenant du groupe dont le revenu est le plus élevé, soit ceux dont les familles ont des revenus supérieurs à 100 000 \$, a monté pour passer de 41 % avant la création d'une nouvelle université à 48 % par la suite. Encore une fois, cette situation prévaut après avoir tenu compte des facteurs mentionnés ci-dessus.

Les jeunes Autochtones n'ont vu pratiquement aucun accroissement dans le taux d'inscription à l'université

Le taux d'inscription à l'université chez les jeunes Autochtones qui ont grandi dans des villes où une université a ouvert ses portes ne présente qu'une hausse légère après la création d'une université locale.

Leur taux d'inscription à l'université a progressé légèrement pour passer de 8,5 % avant la présence de la nouvelle université à 9,1 % par la suite, après avoir tenu compte des caractéristiques des étudiants et de la ville.

Par contre, le taux d'inscription à l'université pour les jeunes non autochtones a augmenté, passant de 27 % avant l'établissement de la nouvelle université à 34 % par la suite, après avoir tenu compte des autres facteurs.

Le document de recherche intitulé «Est-ce que les universités profitent à la population locale de jeunes? Résultats provenant de la fréquentation des universités et des collèges, et des gains de diplômés suivant la création d'une nouvelle université», qui fait partie de *Direction des études analytiques* (11F0019MIF2006283, gratuit), est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web. Sélectionnez *Études*.

Des études connexes de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail se trouvent à la page *Mise à jour des études analytiques* (11-015-XIF, gratuit) de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Marc Frenette

au 613-951-4228 (marc.frenette@statcan.ca), Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. ■

Étude : Le chômage dans les régions métropolitaines du Canada 2000 à 2006

Les 28 régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada ont représenté près des trois quarts de la croissance de l'emploi au pays au cours des sept dernières années, selon une étude parue aujourd'hui dans *L'emploi et le revenu en perspective*.

Entre 2000 et 2006, l'emploi à l'échelle nationale a augmenté d'un peu plus de 1,7 million, dont un nombre estimatif de 1,3 million dans les RMR, soit environ 73 %.

Au cours de cette période de sept ans, l'emploi dans ces grandes régions métropolitaines a crû de 12,6 %, contre seulement 9,6 % dans les régions urbaines et rurales plus petites.

À partir de l'Enquête sur la population active, cette étude compare les taux de chômage annuels moyens dans les 28 RMR ainsi que dans les régions non métropolitaines des 10 provinces. Elle examine aussi la performance relative du marché du travail de ces régions selon leur classement concernant le taux et la durée du chômage.

La région métropolitaine de Victoria a enregistré la plus grande amélioration pour ce qui est du taux de chômage durant cette période de sept ans.

En 2000, Victoria affichait un taux de chômage de 6,7 % et se classait au 22^e rang parmi les 38 régions métropolitaines et les régions non métropolitaines provinciales de recensement. En 2006, son taux de chômage a fléchi pour se situer à 3,7 %, ce qui l'a propulsée au troisième rang.

La RMR de Calgary affichait un taux de chômage annuel moyen de seulement 3,2 % l'an dernier, soit le plus bas parmi les régions métropolitaines et l'équivalent de la moitié de la moyenne nationale de 6,3 % l'an dernier, qui était en baisse par rapport au taux de 6,8 % enregistré en 2000.

Pour ce qui est du changement de classement, ce sont les marchés du travail de l'Ontario qui s'en sont le moins bien tirés. Des 16 régions qui ont connu une baisse de classement pendant cette période, 9 se trouvaient en Ontario.

Quant à la durée moyenne du chômage à l'échelle nationale, elle a diminué d'environ trois semaines durant cette période. Des 38 régions examinées, 33 ont enregistré une baisse.

Les meilleures performances ont été presque entièrement enregistrées dans les Prairies

Certaines régions ont systématiquement tenu la palme d'or, ayant enregistré les plus bas taux de chômage au cours de cinq des sept années étudiées.

Note aux lecteurs

Ce communiqué est fondé sur l'étude intitulée «La mosaïque du chômage au Canada, 2000 à 2006» parue dans l'actuelle édition en ligne de *L'emploi et le revenu en perspective*.

Les données proviennent de l'Enquête sur la population active menée auprès d'un échantillon d'environ 54 000 ménages.

Une région métropolitaine de recensement (RMR) est composée d'un noyau urbain d'au moins 100 000 habitants ainsi que de régions urbaines ou rurales adjacentes dont le degré d'intégration économique et sociale avec le noyau urbain est élevé. Les régions autres que des RMR sont des régions urbaines et rurales plus petites qui ne sont pas adjacentes à un noyau urbain.

D'autres régions, par contre, ont constamment été en fin de peloton.

Les meilleures performances enregistrées entre 2000 et 2006 l'ont presque entièrement été dans les Prairies, à l'exception de Victoria. La RMR de Calgary et les régions de l'Alberta et du Manitoba situées à l'extérieur des RMR figuraient parmi ces régions.

L'Alberta a maintenu sa position enviable grâce notamment à la prospérité générée par l'industrie pétrolière et gazière et par l'activité accrue dans le secteur de la construction.

Les résultats les plus médiocres ont été enregistrés dans les régions non métropolitaines de Terre-Neuve-et-Labrador, de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick et dans la RMR de Windsor.

Windsor a particulièrement souffert des pertes survenues dans le secteur de la fabrication en général et surtout dans l'industrie automobile. En 2000, le taux de chômage annuel moyen y était de 5,4 %; l'an dernier, il a atteint 9,0 %, ce qui est bien au-dessus de la moyenne nationale.

Les régions non métropolitaines de Terre-Neuve-et-Labrador ont enregistré les taux de chômage les plus élevés parmi les régions examinées dans cette étude. Dans cette province, le taux de chômage moyen a connu une légère baisse durant la période de sept ans, passant de 21,3 % à 19,3 %.

Des 28 régions métropolitaines, 8 ont enregistré une hausse du taux de chômage

Le taux de chômage enregistré l'an dernier était plus bas qu'en 2000 dans la grande majorité des régions métropolitaines et non métropolitaines de recensement. Mais c'était le cas contraire dans 8 des 28 RMR.

De ces huit RMR, sept étaient situées en Ontario, soit Oshawa, Toronto, Hamilton, St. Catharines–Niagara, London, Windsor et Thunder Bay. La huitième RMR était la région métropolitaine

de Montréal. Le taux de chômage a augmenté dans toutes ces régions entre 2000 et 2006.

En raison, en partie, de l'appréciation du dollar canadien, l'Ontario a été durement touchée par la baisse d'activité dans le secteur de la fabrication, par le coût élevé de l'énergie et le recul des exportations.

À Montréal, où le taux de chômage est passé de 7,8 % en 2000 à 8,4 % l'an dernier, les industries manufacturières ont subi le même sort, en particulier l'industrie aérospatiale ainsi que l'industrie du vêtement et des textiles. Durant cette période, le taux de chômage a augmenté de 19 % à Montréal.

Par ailleurs, quatre des cinq RMR qui ont affiché les baisses de classement les plus importantes entre 2000 et 2006 se trouvaient dans la région du Golden Horseshoe en Ontario (Oshawa, Hamilton, Toronto et Windsor). Regina a été la cinquième RMR à enregistrer l'une des plus importantes baisses de classement.

Par contre, quatre des cinq régions ayant affiché la plus importante amélioration du classement étaient en Colombie-Britannique. Les améliorations du marché du travail dans la province sont étroitement liées aux hausses réalisées par les industries du secteur primaire, de la construction et des transports, ainsi qu'à la croissance des exportations vers l'Extrême-Orient, notamment vers la Chine.

La durée moyenne du chômage a diminué dans la plupart des RMR

La durée moyenne du chômage, c'est-à-dire le nombre de semaines de recherche d'emploi continue, est une méthode d'estimation du niveau de difficulté auquel sont confrontées les personnes qui cherchent du travail.

Contrairement aux tendances du taux de chômage, la durée moyenne du chômage donne un indicateur positif de la situation du marché du travail.

Selon l'étude, la durée moyenne du chômage a diminué d'environ trois semaines entre 2000 et 2006 à l'échelle nationale, passant de 19,8 à 16,7 semaines. Des 38 régions étudiées, 33 ont enregistré une baisse.

Par ailleurs, huit régions ont affiché un taux de chômage plus élevé en 2006, mais seulement cinq ont enregistré une durée moyenne du chômage plus élevée, à savoir l'Île-du-Prince-Édouard, Saguenay, Oshawa, l'Alberta non métropolitain et Victoria.

Excepté Oshawa, toutes les régions de l'Ontario ont affiché une durée moyenne du chômage plus courte en 2006. L'augmentation de celle-ci à Victoria est difficile à comprendre, car cette RMR était parmi celles ayant enregistré la plus importante baisse du taux de chômage.

En outre, le degré de dispersion a diminué. Par exemple, en 2000, la durée moyenne du chômage a varié entre un peu plus de 12 semaines à Edmonton et 33 semaines à Trois-Rivières.

L'an dernier, elle a varié entre environ 8 semaines à Edmonton et environ 22 semaines au Saguenay, à Trois-Rivières et à Montréal.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.

L'article intitulé «La mosaïque du chômage au Canada, de 2000 à 2006» figure dans le numéro en ligne de janvier 2007 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 1 (75-001-XWF, gratuit), lequel est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Lahouaria Yssaad au 613-951-0627 (lahouaria.yssaad@statcan.ca), Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. ■

Étude : La population active autochtone de l'Ouest canadien

2001 à 2005

Les Autochtones de l'Ouest canadien commencent à profiter de la pénurie croissante de main-d'œuvre, surtout en Alberta et en Colombie-Britannique, d'après une nouvelle étude.

À partir de l'Enquête sur la population active, cette étude, parue aujourd'hui dans *L'emploi et le revenu en perspective*, compare les caractéristiques d'emploi des Autochtones hors réserve et des non-Autochtones au sein de la population active de l'Ouest canadien.

Les tendances actuelles semblent indiquer une amélioration de la situation des Autochtones sur le marché du travail.

Le taux d'emploi des Autochtones a augmenté de 23 % entre 2001 et 2005, soit le double du taux de croissance de 11 % enregistré chez les non-Autochtones, selon l'étude.

Durant la même période, le taux de chômage des Autochtones est passé de 15,5 % à 12,1 %, tandis que leur taux de participation a augmenté, particulièrement chez les femmes.

Toutefois, des disparités importantes demeurent entre les Autochtones et les non-Autochtones. En 2005, le taux de chômage des Autochtones était 2,5 fois plus élevé que celui des non-Autochtones.

En outre, l'écart en matière d'emploi était élevé dans les villes telles que Regina et Saskatoon, où vit une grande proportion de la population autochtone.

L'Alberta a enregistré la meilleure croissance de l'emploi dans l'Ouest, grâce à une augmentation de 43 % de son produit intérieur brut entre 2002 et 2005 et à un taux de chômage de 3,9 % en 2005. On ne s'étonnera donc pas que les Autochtones de cette province aient connu les taux d'activité (70 % de la population en âge de travailler) et d'emploi (64 %) les plus élevés ainsi que le taux de chômage le plus bas (8,5 %) des provinces de l'Ouest.

Les Autochtones du Manitoba et de la Colombie-Britannique ont enregistré la plus forte croissance de l'emploi entre 2001 et 2005. Au Manitoba, leur emploi a augmenté de 30 %, soit cinq fois le taux de croissance chez les non-Autochtones.

Le taux de participation des Autochtones de la Colombie-Britannique était de 66 %, soit un niveau inférieur à celui de l'Alberta. Mais il était en hausse par rapport à 2001. Par contre, la Saskatchewan a continué d'afficher le plus faible taux d'emploi chez les Autochtones (52 %), et ce, malgré une légère hausse enregistrée depuis 2001.

Dans l'ensemble de l'Ouest canadien, l'écart en matière de taux d'emploi entre les Autochtones et les non-Autochtones s'est rétréci entre 2001 et 2005. Ce

taux a augmenté d'un point de pourcentage chez les non-Autochtones, alors qu'il a fortement progressé chez les Autochtones.

La Saskatchewan a aussi affiché l'écart le plus élevé en matière de taux d'emploi en 2005 (14 points de pourcentage, contre 7 dans l'ensemble de l'Ouest canadien).

Avoir fait des études postsecondaires aide à supprimer l'écart d'emploi, selon l'étude. Les Autochtones détenant un diplôme universitaire avaient un taux d'emploi de 84 % en 2005, contre 77 % chez les non-Autochtones.

Par contre, chez les moins instruits, c'est-à-dire ceux n'ayant pas de diplôme d'études secondaires, les taux d'emploi étaient faibles chez les deux populations. En 2005, le taux d'emploi des Autochtones était de 36 %, contre 41 % chez les non-Autochtones.

L'effet des études postsecondaires sur l'emploi est particulièrement important chez les femmes autochtones. Celles ayant un niveau d'études universitaires affichaient un taux d'emploi de 85 %, contre 74 % chez les femmes non-Autochtones.

Entre 2001 et 2005, l'Ouest canadien a ajouté plus de 283 000 emplois exigeant un diplôme ou un certificat d'études collégiales, ou une formation professionnelle, ce qui représente un peu plus de 60 % de la croissance d'emploi.

Les Autochtones ont bénéficié d'environ 15 000 de ces postes, soit 46 % de leur croissance d'emploi totale durant ces années. Cela donne à penser que les travailleurs autochtones commencent à satisfaire à la demande de compétences prisées sur le marché du travail.

Définitions, sources de données et méthodes : numéros d'enquête, y compris ceux des enquêtes connexes, 3701 et 3901.

L'article intitulé «La population active autochtone dans l'Ouest canadien» figure dans le numéro en ligne de janvier 2007 de *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 8, n° 1 (75-001-XWF, gratuit), lequel est accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Lahouaria Yssaad au 613-951-0627 (lahouaria.yssaad@statcan.ca), Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages. ■

Stocks de viandes froides et congelées

1^{er} janvier 2007

Les stocks de viandes rouges, qui reposent dans les entrepôts frigorifiques au premier jour ouvrable en

janvier, se chiffrent à 89 842 tonnes métriques, en baisse de 7 % comparativement à l'an passé mais en hausse de 14 % comparativement à octobre 2006. Les stocks de viande de volaille congelée étaient de 45 986 tonnes métriques, en baisse de 19 % par rapport à l'année dernière et de 31 % comparativement à octobre 2006.

Cette parution contient des données détaillées pour plusieurs coupes de porc, de boeuf, de veau, de volaille, de mouton et d'agneau ainsi que pour les viandes de fantaisie à l'échelle du Canada. Pour les régions, celle-ci présente les totaux pour les viandes rouges. Elle contient aussi les stocks de viandes importées à l'échelle nationale pour les mêmes périodes.

Données stockées dans CANSIM : tableaux 003-0081 et 003-0082.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 3423.

Les données de janvier 2007 sur les *Stocks de viandes froides et congelées* (23-009-XWF, gratuite) sont accessibles à partir du module *Publications* de notre site Web. Choisissez *Publications Internet gratuites*, puis *Agriculture*.

Pour obtenir des renseignements généraux, composez sans frais le 1-800-465-1991. Pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec Bernadette Alain au 902-893-7251 (bernadette.alain@statcan.ca), Division de l'agriculture. ■

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs

2006 (données provisoires)

En 2006, les 42 aéroports canadiens avec tours de contrôle de la circulation aérienne de NAV CANADA ont déclaré 4,5 millions de décollages et d'atterrissages au total, en hausse de 2,9 % comparativement à 2005 (4,4 millions de mouvements). Il s'agit de la première croissance depuis six ans; le nombre total de mouvements d'aéronefs a diminué de façon constante depuis le sommet de 5,3 millions enregistré en 1999.

Par ailleurs, 25 aéroports ont enregistré des augmentations des mouvements d'une année à l'autre en 2006. Winnipeg / St. Andrews (+42,5 %) et Moncton / Greater Moncton International (+20,7 %) ont enregistré les plus fortes augmentations des mouvements d'une année à l'autre, chacun de ces aéroports ayant affiché des hausses de plus de 10 000 mouvements. Sudbury

(-15,4 %) et Windsor (-14,3 %) ont enregistré les plus fortes diminutions des mouvements d'une année à l'autre.

Dans l'ensemble, les mouvements itinérants ont augmenté de 63 267 mouvements (+2,0 %) en 2006, la troisième année consécutive. Les variations d'une année à l'autre ont oscillé entre une augmentation de 35,2 % pour Winnipeg / St. Andrews et une diminution de 10,0 % pour Edmonton / Villeneuve. En 2006, 23 aéroports ont enregistré une augmentation des mouvements itinérants.

Les mouvements locaux ont également augmenté (+5,1 %) après avoir connu quatre années de baisses. Les variations d'une année à l'autre ont oscillé entre une hausse 78,4 % pour Edmonton City Centre et une diminution de 87,1 % pour Vancouver Harbour. Dans l'ensemble, 21 aéroports ont enregistré une augmentation comparativement à 2005.

Données stockées dans CANSIM : tableau 401-0006.

Définitions, sources de données et méthodes : numéro d'enquête 2715.

Le numéro de 2006 de *Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, annuel* (51F0010PWF, gratuit) est maintenant accessible à partir du module *Publications* de notre site Web.

Les statistiques provisoires pour les 56 aéroports canadiens dotés de stations d'information de vol de NAV CANADA sont aussi offertes pour 2006.

Les statistiques plus détaillées pour les aéroports avec tours de contrôle et les aéroports dotés de stations d'information de vol de NAV CANADA seront offertes dans la publication annuelle (TP577, gratuit). Au moment de leur diffusion, le rapport sera accessible en ligne (www.tc.gc.ca/pol/FR/rapport/TP577/tp577.htm).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec le Centre des statistiques de l'aviation en composant sans frais le 1-866-500-8400 (aviationstatistics@statcan.ca), Division des transports. Télécopieur : 613-951-0010. ■

Liquides de gaz naturel et gaz de pétrole liquéfiés

Juin à septembre 2006

Les données sur l'approvisionnement et la demande de liquides de gaz naturel et de gaz de pétrole liquéfiés sont maintenant offertes jusqu'à septembre.

Données stockées dans CANSIM : tableau 132-0001.

**Définitions, sources de données et méthodes :
numéro d'enquête 7524.**

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la

qualité des données, communiquez avec l'agent de diffusion au 613-951-9497 ou composez sans frais le 1-866-873-8789 (*energ@statcan.ca*), Division de la fabrication, de la construction et de l'énergie. ■

Nouveaux produits

Direction des études analytiques : documents de recherche : «Est-ce que les universités profitent à la population locale de jeunes? Résultats provenant de la fréquentation des universités et des collèges, et des gains de diplômés suivant la création d'une nouvelle université», n° 283
Numéro au catalogue : 11F0019MIF2006283
(gratuit).

Stocks de viandes froides et congelées, janvier 2007
Numéro au catalogue : 23-009-XWF
(gratuit).

Acier, produits tubulaires et fil d'acier, novembre 2006, vol. 2, n° 11
Numéro au catalogue : 41-019-XWF
(gratuit).

Statistiques relatives aux mouvements d'aéronefs, annuel, 2006
Numéro au catalogue : 51F0010PWF
(gratuit).

L'emploi et le revenu en perspective, janvier 2007, vol. 8, n° 1
Numéro au catalogue : 75-001-XWF
(gratuit).

Les prix sont en dollars canadiens et n'incluent pas les taxes de vente. Des frais de livraison supplémentaires s'appliquent aux envois à l'extérieur du Canada.

Les numéros au catalogue se terminant par : -XWF, -XIB ou -XIF représentent la version électronique offerte sur Internet, -XMB ou -XMF, la version microfiche, -XPB ou -XPF, la version papier, -XDB ou -XDF, la version électronique sur disquette, -XCB ou -XCF, la version électronique sur CD-ROM, -XVB ou -XVF, la version électronique sur DVD-ROM et -XBB ou -XBF, une base de données.

Pour commander les produits

Pour commander par téléphone, ayez en main :

- Le titre
- Le numéro au catalogue
- Le numéro de volume
- Le numéro de l'édition
- Votre numéro de carte de crédit.


Au Canada et aux États-Unis, composez le :	1-800-267-6677
Pour les autres pays, composez le :	1-613-951-2800
Pour envoyer votre commande par télécopieur, composez le :	1-877-287-4369
Pour un changement d'adresse ou pour connaître l'état de votre compte, composez le :	1-877-591-6963

Pour commander par la poste, écrivez à : Finances, immeuble R.-H.-Coats, 6^e étage, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6. Veuillez inclure un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du **Receveur général du Canada/Publications**. Au Canada, ajoutez 6 % de TPS et la TVP en vigueur.

Pour commander par Internet, écrivez à : infostats@statcan.ca ou téléchargez la version électronique en vous rendant au site Web de Statistique Canada (www.statcan.ca). À la page *Nos produits et services*, sous *Parcourir les publications Internet*, choisissez *Payantes*.

Les agents libraires agréés et autres librairies vendent aussi les publications de Statistique Canada.

Catalogue 11-001-XIF (janvier 11-010-150-0000000)



Statistique Canada

Le jeudi 9 juin 1997
Heure de diffusion 8 h à 10 h



PRINCIPAUX COMMUNIQUÉS

- **Transport urbain, 1996** 2
Malgré la priorité accordée aux services de transport urbain, les Canadiens y ont de moins en moins recours. En 1996, les Canadiens ont effectué en moyenne quelque 65 déplacements au travail par les services de transport urbain, soit le niveau le plus bas enregistré au cours des 25 dernières années.
- **Productivité, rémunération horaire et coût unitaire de la main-d'œuvre, 1996** 5
À l'instar de la croissance de l'économie et de des emplois, le niveau de la productivité des entreprises manufacturières en 1996 fut considérablement plus élevé qu'en 1995.

AUTRES COMMUNIQUÉS

- Indice de l'offre d'emploi, mai 1997 10
- Épargne sur les anticipations à court terme 10
- Ajuste de l'indice des prix à la consommation le 31 mai 1997 11
- Production d'acier, avril 1997 11

NOUVELLES PARUTIONS 12

Bulletin officiel de diffusion des données de Statistique Canada

Numéro au catalogue 11-001-XIF.

Publié tous les jours ouvrables par la Division des communications, Statistique Canada, Immeuble R.-H.-Coats, 10^e étage, section G, Ottawa, K1A 0T6.

Pour consulter *Le Quotidien* sur Internet, visitez notre site à l'adresse <http://www.statcan.ca>. Pour le recevoir par courrier électronique tous les matins, envoyez un message à lstproc@statcan.ca. Laissez en blanc la ligne de l'objet. Dans le corps du message, tapez : subscribe quotidien prénom et nom.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada. © Ministre de l'Industrie, 2007. Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division des services à la clientèle, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.